06 72 09 69 52
hello@imi-executive-solutions.com
www.imi-executive-solutions.com

IMMOBILIER

Formation Finances de la copropriété : prévenir les impayés – formation continue Alur (11 h)

Réf. 53920ed2-1984-44c8-aca5-282856f20189

Maîtrisez la gestion financière de la copropriété et les outils de prévention des impayés de charges pour sécuriser votre activité.

Modalités disponibles

- Distanciel
  Durée: 11 h · 2 j · Formation à distance
  Lieu: À distance

Objectifs de la formation

- Analyser le budget prévisionnel et les comptes d'une copropriété
- Identifier les indicateurs de risque d'impayés de charges
- Mettre en place des actions de prévention adaptées
- Appliquer les procédures de relance et de recouvrement
- Conseiller le syndic et le conseil syndical sur la gestion des impayés

Programme détaillé

01 Le budget et les comptes de la copropriété

- Composition du budget prévisionnel : charges courantes, travaux, fonds de travaux
- Lecture et analyse des comptes annuels de la copropriété
- Répartition des charges entre copropriétaires : tantièmes, clés de répartition
- Appels de fonds et régularisation annuelle

02 Détection et analyse des situations à risque

- Indicateurs financiers d'alerte : retards de paiement, cumul d'impayés
- Profils de copropriétaires en difficulté : situations personnelles, investisseurs
- Impact des impayés sur la trésorerie et le fonctionnement de la copropriété
- Suivi des comptes individuels et tableaux de bord

03 Stratégies de prévention des impayés

- Communication avec les copropriétaires : information, transparence, dialogue
- Mise en place d'échéanciers et de plans d'apurement
- Rôle du conseil syndical dans la prévention et le suivi
- Mesures préventives lors de la vente d'un lot

04 Procédures de relance et de recouvrement

- Relances amiables : courriers, mise en demeure, délais
- Procédures judiciaires : injonction de payer, assignation, saisies
- Privilège du syndicat des copropriétaires et inscription hypothécaire
- Cas particuliers : copropriétaire insolvable, procédures collectives

05 Accompagnement et conseil du syndic

- Rôle du gestionnaire dans le suivi des impayés et l'information du syndic
- Préparation des décisions en assemblée générale : provisions, actions en justice
- Coordination avec les prestataires : avocats, huissiers, sociétés de recouvrement
- Reporting et tableaux de suivi pour le conseil syndical

Compétences acquises

Analyse budgétaire et comptable

Lire et interpréter le budget prévisionnel et les comptes annuels d'une copropriété.

Détection des risques d'impayés

Identifier les indicateurs d'alerte et les profils de copropriétaires en difficulté.

Mise en œuvre de la prévention

Déployer des actions de communication, d'information et de suivi pour limiter les impayés.

Conduite des procédures de recouvrement

Appliquer les étapes de relance amiable et engager les procédures judiciaires adaptées.

Conseil et accompagnement du syndic

Préparer les décisions en assemblée générale et coordonner les intervenants externes.

Public et prérequis

Public visé

Gestionnaires de copropriété, Syndics de copropriété, Collaborateurs d'agence immobilière, Administrateurs de biens, Conseillers en gestion de copropriété

Prérequis

Être titulaire d'une carte professionnelle ou exercer sous l'autorité d'un titulaire (collaborateur, agent commercial).

Informations pratiques

Durée : 11 h

Délai d'accès : 25 jours après la validation de la commande

Tarif : sur devis. Contactez-nous pour obtenir un devis adapté à vos besoins.

Méthodes pédagogiques mobilisées

Formation à distance · Supports pédagogiques · Quiz d'évaluation en fin de formation · Attestation de formation remise à l'issue

Modalités d'évaluation

Quiz d'évaluation des acquis en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Notre organisme de formation s'engage à accueillir et accompagner les personnes en situation de handicap. Notre référente handicap Lorène Travaux est disponible pour étudier avec vous les adaptations pédagogiques, techniques ou logistiques nécessaires avant toute inscription. Contactez-nous : hello@imi-executive-solutions.com ou 06 72 09 69 52.

Votre conseiller en formation

Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet de formation.

Téléphone : 06 72 09 69 52
E-mail : hello@imi-executive-solutions.com

Organisme de formation

IMI Executive Solutions (IT MANAGEMENT INSTITUTE), 417 rue Saint-Yves, 56580 Crédin. SIRET 98459231100018.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 56 10296 56 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certification Qualiopi : certificat n° 24FOR01684.1 délivré par QUALITIA Certification, valable du 20/08/2024 au 19/08/2027, au titre des actions de formation, des bilans de compétences et des actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

Fiche de la formation : https://www.imi-executive-solutions.com/formation/immobilier/finances-de-la-copropriete-prevenir-les-impayes-formation-continue-alur-11-h

Programme généré le 20/11/2026.